

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 31 mars 2022

à laquelle étaient présents :

Président de Séance : M. Antoine HOAREAU.

Membres présents : (10) M. BERTHIER, Mme AKPINAR-ISTIQAM, Mme CHOLLET, Mme JACQUEMARD, Mme HERVIEU, Mme VIAN, M. FOUSSET, M. FOUILLOT, M. JASPART, M. HOAREAU.

Membres excusés représentés : (4) M. REBSAMEN représenté par M. HOAREAU, M. MEZUI représenté par M. BERTHIER, Mme GINDRE représentée par Mme AKPINAR-ISTIQAM, Mme LECOMTE représentée par Mme VIAN.

Membres excusés : (3) Mme VINDY, M. AVENA, Mme TENENBAUM.

Date de convocation : 25 mars 2022.

Délibération n° : 09-2022

Objet : Budget primitif – exercice 2022

BUDGET GENERAL

Le budget général 2022 du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) comprend un budget principal ainsi qu'un budget annexe : le centre d'accueil de jour « Les Marronniers ».

Pour 2022, le CCAS a fait le choix de voter plus tardivement le budget primitif comme en 2021 afin de pouvoir affecter les résultats de clôture 2021 pour pouvoir poursuivre sur 2022 les actions sociales pour lutter contre les conséquences financières sur les plus démunis de la crise sanitaire de la COVID 19 et faire face à l'augmentation des fluides et produits de première nécessité.

Le budget général se présente comme suit :

- Fonctionnement = 10 911 967,27 € (- 399 868,89 € soit - 3,53 % par rapport au BP 2021) ;
- Investissement = 815 903,44 € (- 239 080,35 € soit - 22,66 % par rapport au BP 2021).

BUDGET PRINCIPAL
Instruction budgétaire et comptable M14

Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement :

Chapitres budgétaires	BP 2022	BP 2021	Variation BP 2022 / BP 2021
011 – Charges à caractère général	2 488 860,00 €	2 520 875,00 €	- 32 015 € soit - 1,3 %
012 – Charges de personnel	5 486 600,00 €	5 770 600,00 €	- 284 000 € soit - 4,9 %
65 – Autres charges de gestion courante	1 872 260,00 €	1 903 715,00 €	- 31 455 € soit - 1,7 %
67 – Charges exceptionnelles	145 141,27 €	264 509,54 €	-119 368,27 € soit - 45,1 %
68 – Dotations provisions semi-budgétaires	6 606,00 €	1 500,00 €	+ 5 106 € soit + 340,4 %
042 – Opérations d'ordre	348 100,00 €	68 100,00 €	+ 280 000 € soit + 411,2 %
023 - Virement à la section d'investissement	0,00 €	188 746,62 €	- 188 746,62 €
TOTAL	10 347 567,27 €	10 718 046,16 €	- 370 478,89 € soit - 3,5 %

Recettes de fonctionnement :

Chapitres budgétaires	BP 2022	BP 2021	Variation BP 2022 / BP 2021
002- Résultat de fonctionnement reporté	2 134 487,27 €	1 754 666,16 €	379 821,11 € soit +21,7 %
013 – Atténuations de charges	26 400,00 €	43 900,00 €	- 17 500 € soit – 39,9 %
70 – Produits des services, domaine et ventes diverses	1 049 600,00 €	1 055 500,00 €	-5 900 € soit -0,6%
74 – Dotations et participations	6 484 975,00 €	6 943 825,00 €	- 458 850 € soit -6,6 %
75 – Autres produits de gestion courante	650 000,00 €	917 750,00 €	- 267 750 € soit – 29,2 %
77 – Produits exceptionnels	0,00 €	300,00 €	- 300 €
042 – Opérations d'ordre	2 105,00 €	2 105,00 €	0 €
TOTAL	10 347 567,27 €	10 718 046,16 €	- 370 478,89 € soit- 3,5 %

Section d'investissement

Dépenses d'investissement :

Chapitres budgétaires	BP 2022	BP 2021	Variation BP 2022 / BP 2021
16 - Emprunts et dettes assimilées (cautions)	15 000,00 €	40 000,00 €	- 25 000 € soit – 62,5 %
20 - Immobilisations incorporelles	70 000,00 €	7 144,80 €	+ 62 855,20 € soit + 879,7 %
204 - Subventions d'équipement versées	80 000,00 €	250 000,00 €	- 170 000 € soit – 68 %
21 - Immobilisations corporelles	628 613,40 €	717 455,80 €	- 88 842,40 € soit -12,38 %
27 - Autres immobilisations financières (prêts)	7 800,00 €	22 800,00 €	- 15 000 € soit -65,8 %
040 - Opérations d'ordre	2 105 €	2 105 €	0 €
TOTAL	803 518,40 €	1 039 505,60 €	- 235 987,20 € soit - 22,7 %

Recettes d'investissement :

Chapitres budgétaires	BP 2022	BP 2021	Variation BP 2022 / BP 2021
001 Résultat d'investissement reporté	409 298,40 €	684 188,98 €	- 274 890,58 € soit - 40,2 %
024 – Produits des cessions d'immobilisations	9 000,00 €	0,00 €	+ 9 000 €
10 – Dotations, fonds divers et réserves	5 120,00 €	6 670,00 €	- 1 550 € soit - 23,2 %
16 – Emprunts et dettes assimilées (cautions)	26 000,00 €	82 000,00 €	- 56 000 € soit - 68,3 %
27 – Autres immobilisations financières (prêts)	6 000,00 €	9 800,00 €	- 3 800 € soit - 38,8 %
040 – Opérations d'ordre	348 100,00 €	68 100,00 €	+ 280 000 € soit + 411,2 %
021 – Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	188 746,62 €	- 188 746,62 €
TOTAL	803 518,40 €	1 039 505,60 €	- 235 987,20 € soit - 22,7 %

BUDGET ANNEXE – Centre d'accueil de jour « Les Marronniers »
Instruction budgétaire et comptable M22

Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement :

Chapitres budgétaires	BP 2022	BP 2021	Variation BP 2022 / BP 2021
I – Dépenses afférentes à l'exploitation courante	146 340,00 €	173 260,00 €	- 26 920 € soit – 15,5 %
II – Dépenses afférentes au personnel	400 150,00 €	401 200,00 €	- 1 050 € soit - 0,3 %
III – Dépenses afférentes à la structure (y compris amortissements)	17 910,00 €	19 330,00 €	- 1 420 € soit – 7,4 %
TOTAL	564 400,00 €	593 790,00 €	- 29 390 € soit - 5 %

Recettes de fonctionnement :

Chapitres budgétaires	BP 2022	BP 2021	Variation BP 2022 / BP 2021
I – Produits de la tarification	439 440,00 €	436 920,00 €	+ 2 520 € soit + 0,6 %
II – Autres produits relatifs à l'exploitation	124 960,00 €	156 870,00 €	-31 910 € soit – 20,3 %
TOTAL	564 400,00 €	593 790,00 €	- 29 390 € soit - 5 %

Section d'investissement

Dépenses d'investissement :

Chapitres budgétaires	BP 2022	BP 2021	Variation BP 2022 / BP 2021
21 – Immobilisations corporelles	12 385,04 €	15 478,19 €	- 3 093,15 € soit - 20 %
TOTAL	12 385,04 €	15 478,19 €	- 3 093,15 € soit - 20 %

Recettes d'investissement :

Chapitres budgétaires	BP 2022	BP 2021	Variation BP 2022 / BP 2021
001 Résultat d'investissement reporté	8 375,04 €	9 328,19 €	- 953,15 € soit – 10,2 %
10 – Dotations, fonds divers et réserves	110,00 €	1 650,00 €	- 1 540 € soit – 93,3 %
040 – Opérations d'ordre	3 900,00 €	4 500,00 €	- 600 € soit – 13,3 %
TOTAL	12 385,04 €	15 478,19 €	- 3 093,15 € soit - 20 %

Après examen détaillé de ces budgets, les membres du conseil d'administration :

- adoptent le budget primitif de l'exercice 2022 du budget principal et du budget annexe du CCAS conformément aux instructions budgétaires et comptables M14 et M22 ;
- approuvent la constitution, sur le budget principal du CCAS, d'une provision pour dépréciation des actifs circulants à hauteur de 6 606 € et sur le budget annexe « les Marronniers » à hauteur de 100 € concernant les créances non recouvrées et non éteintes datant de plus de 2 ans ;
- précisent que les crédits nécessaires à la constitution de cette provision, opération dite semi budgétaire au sens de la nomenclature comptable en vigueur, sont inscrits en dépenses de fonctionnement au budget principal, au chapitre 68 et au budget annexe « les Marronniers » au groupe III ;
- autorisent le Président ou son représentant légal à signer tout document contractuel nécessaire à son exécution.

Adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

Ressources internes : 1